



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830152100017

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUE DE FREJUS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	31
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	32
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	33
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	37
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	40
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	41
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	42
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	43
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	44
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	45
A8 - Etat des charges transférées	46
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	51
A10.3 - Opérations liées aux cessions	52
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	53
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	54
A11 - Etat des travaux en régie	55
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	57

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	58
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	60
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	61
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	62
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	63
B1.6 - Etat des engagements reçus	64
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	65
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	66



B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	69
C1.2 - Actions de formation des élus	72
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	73
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	74
C3.2 - Liste des établissements publics créés	75
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	76
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	77
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	78
C3.6 - Identification des flux croisés	80
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	81
D2 - Arrêté et signatures	82

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
83152COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER
BUDGET COMMUNALBerger
LevraultCA
412**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I**
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	680
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1 122
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 237 757,00	3 237 757,00	1 772,17	815,51

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	4 855,57	0,00
2	Produit des impositions directes/population	4 202,27	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	6 203,54	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 793,96	0,00
5	Encours de dette/population	1 652,30	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43,20 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	83,66 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	28,92 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	26,63 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	3 511 925,11	G	4 218 405,56
	Section d'investissement	B	1 501 863,48	H	1 768 509,07

REPORTS DE L'EXERCICE N-1					
	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	573 474,86 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	281 575,90 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		=		=	
		= A+B+C+D	5 013 788,59	= G+H+I+J	6 841 965,39

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)					
		Section de fonctionnement	E	0,00	K
Section d'investissement	F	3 272 500,00	L	3 233 000,00	
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	3 272 500,00	= K+L	3 233 000,00

RESULTAT CUMULE					
		Section de fonctionnement	= A+C+E	3 511 925,11	= G+I+K
Section d'investissement	= B+D+F	4 774 363,48	= H+J+L	5 283 084,97	
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	8 286 288,59	= G+H+I+J+K+L	10 074 965,39

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	3 272 500,00	L	3 233 000,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				820 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		1 709 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		3 500,00		703 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		188 000,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Restes à réaliser
204	Subventions d'équipement versées	7 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 718 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	356 000,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 642 642,00	1 062 087,84	0,00	0,00	580 554,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 468 450,00	1 426 242,25	0,00	0,00	42 207,75
014	Atténuations de produits	631 300,00	596 162,73	0,00	0,00	35 137,27
65	Autres charges de gestion courante	268 100,00	182 199,24	0,00	0,00	85 900,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 010 492,00	3 266 692,06	0,00	0,00	743 799,94
66	Charges financières	27 000,00	25 304,45	0,00	0,00	1 695,55
67	Charges exceptionnelles	13 700,00	9 791,25	0,00	0,00	3 908,75
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 051 192,00	3 301 787,76	0,00	0,00	749 404,24
023	Virement à la section d'investissement (2)	276 600,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	148 327,00	210 137,35			-61 810,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		424 927,00	210 137,35			214 789,65
TOTAL		4 476 119,00	3 511 925,11	0,00	0,00	964 193,89
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	41 900,00	38 519,44	0,00	0,00	3 380,56
70	Produits services, domaine et ventes div	48 300,00	155 265,96	0,00	0,00	-106 965,96
73	Impôts et taxes	3 540 844,00	3 630 159,18	0,00	0,00	-89 315,18
74	Dotations et participations	100,14	2 104,00	0,00	0,00	-2 003,86
75	Autres produits de gestion courante	270 000,00	250 447,74	0,00	0,00	19 552,26
Total des recettes de gestion courante		3 901 144,14	4 076 496,32	0,00	0,00	-175 352,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	141 909,24	0,00	0,00	-140 409,24
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 902 644,14	4 218 405,56	0,00	0,00	-315 761,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 902 644,14	4 218 405,56	0,00	0,00	-315 761,42
Pour information		(3) 573 474,86				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES


DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	275 900,00	41 060,03	188 000,00	46 839,97
204	Subventions d'équipement versées	35 000,00	27 315,00	7 000,00	685,00
21	Immobilisations corporelles	4 082 174,00	990 354,29	2 718 000,00	373 819,71
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	668 244,00	188 477,46	356 000,00	123 766,54
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 061 318,00	1 247 206,78	3 269 000,00	545 111,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	27 385,88	0,00	22 614,12
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	233 500,00	227 270,82	3 500,00	2 729,18
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	283 500,00	254 656,70	3 500,00	25 343,30
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 344 818,00	1 501 863,48	3 272 500,00	570 454,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	3 749,00	0,00		3 749,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 749,00	0,00		3 749,00
	TOTAL	5 348 567,00	1 501 863,48	3 272 500,00	574 203,52
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 762 815,00	84 170,62	1 709 500,00	-30 855,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 200 000,00	500 000,00	700 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 962 815,00	584 170,62	2 409 500,00	-30 855,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	452 000,10	574 201,10	0,00	-122 201,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	820 000,00		820 000,00	
	Total des recettes financières	1 675 500,10	974 201,10	823 500,00	-122 201,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 638 315,10	1 558 371,72	3 233 000,00	-153 056,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	276 600,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	148 327,00	210 137,35		-61 810,35
041	Opérations patrimoniales (1)	3 749,00	0,00		3 749,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	428 676,00	210 137,35		218 538,65
	TOTAL	5 066 991,10	1 768 509,07	3 233 000,00	65 482,03

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
 Reçu en préfecture le 29/03/2023
 Publié le 29/03/2023
 ID : 083-218301521-20230324-2023_34_24MARS-BF



Crédits annulés

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information	(2) 281 575,90	
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 062 087,84		1 062 087,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 426 242,25		1 426 242,25
014	Atténuations de produits	596 162,73		596 162,73
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	182 199,24		182 199,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	25 304,45	0,00	25 304,45
67	Charges exceptionnelles	9 791,25	136 430,00	146 221,25
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	73 707,35	73 707,35
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 301 787,76	210 137,35	3 511 925,11
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 385,88	0,00	27 385,88
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	227 270,82	0,00	227 270,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	41 060,03	0,00	41 060,03
204	Subventions d'équipement versées	27 315,00	0,00	27 315,00
21	Immobilisations corporelles (6)	990 354,29	0,00	990 354,29
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	188 477,46	0,00	188 477,46
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 501 863,48	0,00	1 501 863,48
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	38 519,44		38 519,44
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	155 265,96		155 265,96
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 630 159,18		3 630 159,18
74	Dotations et participations	2 104,00		2 104,00
75	Autres produits de gestion courante	250 447,74	0,00	250 447,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	141 909,24	0,00	141 909,24
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 218 405,56	0,00	4 218 405,56
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				573 474,86

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	574 201,10	0,00	574 201,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00		400 000,00
13	Subventions d'investissement	84 170,62	0,00	84 170,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		134 334,76	134 334,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	2 095,24	2 095,24
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		73 707,35	73 707,35
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 558 371,72	210 137,35	1 768 509,07
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				281 575,90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 642 642,00	1 062 087,84	0,00	0,00	580 554,16
60221	Combustibles et carburants	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
60224	Fournitures administratives	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
60226	Vêtements de travail	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
60228	Autres fournitures consommables	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	85 000,00	42 466,34	0,00	0,00	42 533,66
60611	Eau et assainissement	20 000,00	21 913,44	0,00	0,00	-1 913,44
60612	Energie - Electricité	90 000,00	91 531,37	0,00	0,00	-1 531,37
60621	Combustibles	40 000,00	8 808,04	0,00	0,00	31 191,96
60622	Carburants	36 500,00	33 952,70	0,00	0,00	2 547,30
60623	Alimentation	23 000,00	19 969,80	0,00	0,00	3 030,20
60628	Autres fournitures non stockées	9 500,00	4 055,34	0,00	0,00	5 444,66
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	10 063,46	0,00	0,00	-63,46
60632	Fournitures de petit équipement	33 000,00	35 111,65	0,00	0,00	-2 111,65
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	9 459,33	0,00	0,00	20 540,67
60636	Vêtements de travail	10 000,00	7 204,44	0,00	0,00	2 795,56
6064	Fournitures administratives	19 000,00	21 457,82	0,00	0,00	-2 457,82
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 000,00	240,00	0,00	0,00	4 760,00
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	4 579,21	0,00	0,00	1 420,79
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	2 344,11	0,00	0,00	7 655,89
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	18 004,80	0,00	0,00	-3 004,80
6132	Locations immobilières	28 000,00	27 500,00	0,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	35 000,00	35 759,87	0,00	0,00	-759,87
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	1 028,24	0,00	0,00	-228,24
61521	Entretien terrains	55 500,00	0,00	0,00	0,00	55 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	37 289,35	0,00	0,00	12 710,65
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	54 500,00	8 374,14	0,00	0,00	46 125,86
615231	Entretien, réparations voiries	137 692,00	65 102,39	0,00	0,00	72 589,61
615232	Entretien, réparations réseaux	55 000,00	28 628,46	0,00	0,00	26 371,54
61524	Entretien bois et forêts	26 900,00	28 810,53	0,00	0,00	-1 910,53
61551	Entretien matériel roulant	42 000,00	27 244,75	0,00	0,00	14 755,25
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 000,00	30 710,54	0,00	0,00	4 289,46
6156	Maintenance	55 000,00	50 242,46	0,00	0,00	4 757,54
6161	Multirisques	50 000,00	49 905,14	0,00	0,00	94,86
617	Etudes et recherches	8 000,00	5 333,31	0,00	0,00	2 666,69
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	4 173,95	0,00	0,00	1 826,05
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	9 818,00	0,00	0,00	2 182,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	5 048,81	0,00	0,00	4 951,19
6226	Honoraires	100 000,00	80 313,87	0,00	0,00	19 686,13
6227	Frais d'actes et de contentieux	45 000,00	45 213,95	0,00	0,00	-213,95
6228	Divers	15 000,00	14 480,00	0,00	0,00	520,00
6231	Annonces et insertions	28 000,00	3 973,25	0,00	0,00	24 026,75
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	7 315,20	0,00	0,00	684,80
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	7 017,06	0,00	0,00	-2 017,06
6238	Divers	34 000,00	2 814,70	0,00	0,00	31 185,30
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 417,92	0,00	0,00	1 582,08
6256	Missions	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	3 242,46	0,00	0,00	3 257,54
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	15 340,73	0,00	0,00	4 659,27
627	Services bancaires et assimilés	50,00	25,86	0,00	0,00	24,14
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	6 410,43	0,00	0,00	1 089,57
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	4 500,00	2 753,87	0,00	0,00	1 746,13
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 000,00	31 501,06	0,00	0,00	-7 501,06
6288	Autres services extérieurs	165 000,00	55 711,28	0,00	0,00	109 288,72
63512	Taxes foncières	25 000,00	22 704,00	0,00	0,00	2 296,00
63513	Autres impôts locaux	4 500,00	1 103,00	0,00	0,00	3 397,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	14 617,41	0,00	0,00	-4 617,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 468 450,00	1 426 242,25	0,00	0,00	42 207,75
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	2 000,00	1 737,89	0,00	0,00	262,11
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	39 670,08	0,00	0,00	329,92
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	729,83	0,00	0,00	2 270,17
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 000,00	16 906,01	0,00	0,00	93,99
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 200,00	2 254,06	0,00	0,00	-54,06
6411	Personnel titulaire	730 000,00	779 819,70	0,00	0,00	-49 819,70



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou		Crédits annulés	
			Mandats émis	Charges rattachées		
					réaliser au 31/12	
6413	Personnel non titulaire	200 000,00	154 183,11	0,00	0,00	45 816,89
6415	Indemnité inflation	1 900,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	3 350,00	3 342,41	0,00	0,00	7,59
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	97 574,60	0,00	0,00	2 425,40
6453	Cotisations aux caisses de retraites	184 000,00	192 432,85	0,00	0,00	-8 432,85
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	6 408,77	0,00	0,00	3 591,23
6455	Cotisations pour assurance du personnel	43 000,00	15 938,50	0,00	0,00	27 061,50
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	36 000,00	42 232,97	0,00	0,00	-6 232,97
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 000,00	5 724,00	0,00	0,00	2 276,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	8 712,96	0,00	0,00	-712,96
6488	Autres charges	80 000,00	56 674,51	0,00	0,00	23 325,49
014	Atténuations de produits	631 300,00	596 162,73	0,00	0,00	35 137,27
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	28 390,73	0,00	0,00	-28 390,73
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	7 300,00	502,00	0,00	0,00	6 798,00
739221	FNGIR	619 000,00	567 270,00	0,00	0,00	51 730,00
7398	Reverst., restituit° et prélèvt divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	268 100,00	182 199,24	0,00	0,00	85 900,76
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	6 000,00	6 102,66	0,00	0,00	-102,66
6518	Autres	50 000,00	8 389,09	0,00	0,00	41 610,91
6531	Indemnités	38 000,00	35 190,05	0,00	0,00	2 809,95
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	1 492,07	0,00	0,00	207,93
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	5 854,52	0,00	0,00	1 145,48
6535	Formation	2 500,00	355,00	0,00	0,00	2 145,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
65548	Autres contributions	20 500,00	17 669,30	0,00	0,00	2 830,70
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	2 133,00	0,00	0,00	367,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	41 800,00	16 397,13	0,00	0,00	25 402,87
657362	Subv. fonct. CCAS	16 900,00	16 900,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	55 350,00	56 594,58	0,00	0,00	-1 244,58
658822	Aides	5 300,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00
65888	Autres	15 050,00	15 121,84	0,00	0,00	-71,84
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 010 492,00	3 266 692,06	0,00	0,00	743 799,94
66	Charges financières (b)	27 000,00	25 304,45	0,00	0,00	1 695,55
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 000,00	25 304,45	0,00	0,00	1 695,55
67	Charges exceptionnelles (c)	13 700,00	9 791,25	0,00	0,00	3 908,75
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	9 791,25	0,00	0,00	208,75
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 051 192,00	3 301 787,76	0,00	0,00	749 404,24
023	Virement à la section d'investissement	276 600,00	0,00			276 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	148 327,00	210 137,35			-61 810,35
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	2 095,24			-2 095,24
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	134 334,76			-134 334,76
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	148 327,00	73 707,35			74 619,65
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		424 927,00	210 137,35			214 789,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		424 927,00	210 137,35			214 789,65
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 476 119,00	3 511 925,11	0,00	0,00	964 193,89
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N – ICNE N-1



- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	41 900,00	38 519,44	0,00	0,00	3 380,56
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	35 899,94	0,00	0,00	4 100,06
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 900,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	719,50	0,00	0,00	-719,50
70	Produits services, domaine et ventes div	48 300,00	155 265,96	0,00	0,00	-106 965,96
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	7 345,51	0,00	0,00	-3 845,51
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 800,00	8 090,52	0,00	0,00	709,48
7037	Contribution pour dégradation des voies	20 000,00	36 500,00	0,00	0,00	-16 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	16 000,00	18 357,75	0,00	0,00	-2 357,75
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	2 852,04	0,00	0,00	-2 852,04
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	5 350,00	0,00	0,00	-5 350,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	76 652,81	0,00	0,00	-76 652,81
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	117,33	0,00	0,00	-117,33
73	Impôts et taxes	3 540 844,00	3 630 159,18	0,00	0,00	-89 315,18
73111	Impôts directs locaux	2 864 944,00	2 857 546,00	0,00	0,00	7 398,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	3 415,00	0,00	0,00	-3 415,00
73211	Attribution de compensation	0,00	14 562,95	0,00	0,00	-14 562,95
73221	FNGIR	96 500,00	0,00	0,00	0,00	96 500,00
7336	Droits de place	70 000,00	112 940,50	0,00	0,00	-42 940,50
7351	Taxe consommation finale d'électricité	65 000,00	66 804,49	0,00	0,00	-1 804,49
7362	Taxes de séjour	165 000,00	295 481,98	0,00	0,00	-130 481,98
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	279 400,00	279 408,26	0,00	0,00	-8,26
74	Dotations et participations	100,14	2 104,00	0,00	0,00	-2 003,86
7461	DGD	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
74718	Autres participations Etat	100,14	102,00	0,00	0,00	-1,86
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	502,00	0,00	0,00	-502,00
75	Autres produits de gestion courante	270 000,00	250 447,74	0,00	0,00	19 552,26
752	Revenus des immeubles	120 000,00	100 501,06	0,00	0,00	19 498,94
7588	Autres produits div. de gestion courante	150 000,00	149 946,68	0,00	0,00	53,32
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 901 144,14	4 076 496,32	0,00	0,00	-175 352,18
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	141 909,24	0,00	0,00	-140 409,24
7713	Libéralités reçues	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	136 430,00	0,00	0,00	-136 430,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	4 979,24	0,00	0,00	-3 979,24
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 902 644,14	4 218 405,56	0,00	0,00	-315 761,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 902 644,14	4 218 405,56	0,00	0,00	-315 761,42
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		573 474,86				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	275 900,00	41 060,03	188 000,00	46 839,97
202	Frais réalisat° documents urbanisme	107 900,00	19 010,24	42 000,00	46 889,76
2031	Frais d'études	160 000,00	18 290,40	141 000,00	709,60
2033	Frais d'insertion	3 000,00	3 759,39	0,00	-759,39
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	35 000,00	27 315,00	7 000,00	685,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	35 000,00	27 315,00	7 000,00	685,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	4 082 174,00	990 354,29	2 718 000,00	373 819,71
2111	Terrains nus	172 000,00	29 750,00	140 000,00	2 250,00
2128	Autres agencements et aménagements	281 000,00	0,00	281 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	201 600,00	101 340,68	100 000,00	259,32
21312	Bâtiments scolaires	96 000,00	22 120,64	73 000,00	879,36
21318	Autres bâtiments publics	610 000,00	14 439,30	450 000,00	145 560,70
2132	Immeubles de rapport	280 000,00	47 654,50	219 000,00	13 345,50
2138	Autres constructions	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	37 370,00	2 370,00	35 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	704 965,00	55 617,60	450 000,00	199 347,40
2152	Installations de voirie	380 000,00	312 713,25	67 000,00	286,75
21531	Réseaux d'adduction d'eau	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	80 000,00	28 550,00	51 000,00	450,00
21538	Autres réseaux	340 000,00	148 611,41	190 000,00	1 388,59
21561	Matériel roulant	9 500,00	5 667,24	0,00	3 832,76
21568	Autres matériels, outillages incendie	20 000,00	19 881,84	0,00	118,16
21571	Matériel roulant	197 000,00	12 978,31	184 000,00	21,69
21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	2 443,74	12 000,00	556,26
2158	Autres installat°, matériel et outillage	76 239,00	14 454,52	61 000,00	784,48
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	23 500,00	3 606,58	19 000,00	893,42
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo)	5 500,00	5 025,00	0,00	475,00
21785	Cheptel (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	60 000,00	30 252,90	29 000,00	747,10
2182	Matériel de transport	205 000,00	54 135,35	150 000,00	864,65
2183	Matériel de bureau et informatique	81 500,00	29 916,06	51 000,00	583,94
2184	Mobilier	56 000,00	42 205,15	13 000,00	794,85
2188	Autres immobilisations corporelles	65 000,00	6 620,22	58 000,00	379,78
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	668 244,00	188 477,46	356 000,00	123 766,54
2314	Constructions sur sol d'autrui	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	662 244,00	188 477,46	350 000,00	123 766,54
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 061 318,00	1 247 206,78	3 269 000,00	545 111,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	27 385,88	0,00	22 614,12
10223	TLE	30 000,00	27 385,88	0,00	2 614,12
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	233 500,00	227 270,82	3 500,00	2 729,18
1641	Emprunts en euros	230 000,00	227 270,82	0,00	2 729,18
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		283 500,00	254 656,70	3 500,00	25 343,30
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 344 818,00	1 501 863,48	3 272 500,00	570 454,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 749,00	0,00		3 749,00
2111	Terrains nus	3 749,00	0,00		3 749,00

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
 Reçu en préfecture le 29/03/2023
 Publié le 29/03/2023
 ID : 083-218301521-20230324-2023_34_24MARS-BF

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	réalisés au 31/12	Crédits 2023
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	3 749,00	0,00		3 749,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 348 567,00	1 501 863,48	3 272 500,00	574 203,52
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 762 815,00	84 170,62	1 709 500,00	-30 855,62
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	33 000,00	0,00	-33 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	347 500,00	10 500,32	336 000,00	999,68
1322	Subv. non transf. Régions	328 600,00	224,00	328 000,00	376,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 048 215,00	40 446,30	1 007 000,00	768,70
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	33 500,00	0,00	33 500,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 200 000,00	500 000,00	700 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	500 000,00	700 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 962 815,00	584 170,62	2 409 500,00	-30 855,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	852 000,10	974 201,10	0,00	-122 201,00
1021	Dotation	0,00	512,32	0,00	-512,32
10222	FCTVA	412 000,10	443 779,83	0,00	-31 779,73
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	129 908,95	0,00	-89 908,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	820 000,00		820 000,00	
Total des recettes financières		1 675 500,10	974 201,10	823 500,00	-122 201,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 638 315,10	1 558 371,72	3 233 000,00	-153 056,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement	276 600,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	148 327,00	210 137,35		-61 810,35
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	134 334,76		-134 334,76
2111	Terrains nus	0,00	2 095,24		-2 095,24
28031	Frais d'études	145 113,00	70 515,58		74 597,42
28033	Frais d'insertion	1 132,00	1 109,77		22,23
28051	Concessions et droits similaires	2 082,00	2 082,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		424 927,00	210 137,35		214 789,65
041	Opérations patrimoniales (5)	3 749,00	0,00		3 749,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 749,00	0,00		3 749,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		428 676,00	210 137,35		218 538,65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 066 991,10	1 768 509,07	3 233 000,00	65 482,03
Pour information		281 575,90			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Publié le 29/03/2023

Bersier
Le-Haut

IV
Publié le 29/03/2023

ID : 083-218301521-20230324-2023_34_24MARS-BF

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel			
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00							
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 372 969,62							
1641 Emprunts en euros (total)					3 372 969,62							
00600191550 2009	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		02/11/2016	147 096,33	F		1,500	5,693	A	X Echéance constante	A-1
00600674062 2012	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		10/07/2017	98 333,32	F		1,730	1,833	A	C	A-1
00600691801 2012	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		23/11/2016	79 000,01	F		1,730	1,731	A	C	A-1
0941665 2009	CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIO RETRAITES	31/07/2001		01/08/2002	83 846,96	V		4,200	1,950	A	X Echéance constante	A-1
1099254 2009	CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIO RETRAITES	11/10/2007		01/11/2008	350 000,00	V		3,050	0,800	A	X Echéance constante	A-1
A1008166 2009	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	25/07/2016		25/04/2019	860 693,00	F		1,440	1,266	A	C	A-1
A1012234 2012	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	04/04/2012		25/04/2013	350 000,00	F		5,230	5,177	A	C	A-1
A1012646/2012-131 2012	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	16/10/2012		25/12/2013	300 000,00	F		4,260	4,260	A	C	A-1
A1022068	SA CAISSE EPARGNE COTE AZUR	05/07/2022		25/07/2023	500 000,00	F		1,500	1,501	A	X Echéance constante	A-1
MON279640 2013	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/05/2013		01/07/2014	260 000,00	F		3,340	3,349	A	C	A-1
MON281121 2013	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/10/2013		30/11/2014	344 000,00	F		3,270	3,291	A	C	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00							

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le 29/03/2023

Berger
LE-VAILLANT

ID : 083-218301521-20230324-2023_34_24MARS-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pront d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					3 372 969,62								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 396 300,50					25 472,94	0,00	227 263,26	12 643,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 396 300,50					25 472,94	0,00	227 263,26	12 643,94
00600191550 2009		0,00	A-1	0,00	0,00			5,693	329,46	0,00	21 963,87	0,00
00600674062 2012		0,00	A-1	24 583,30	1,58			1,833	637,94	0,00	12 291,67	202,01
00600691801 2012		0,00	A-1	17 555,55	1,92			1,731	455,57	0,00	8 777,78	32,06
0941665 2009		0,00	A-1	37 909,41	10,67			1,950	788,97	0,00	3 063,53	308,01
1099254 2009		0,00	A-1	0,00	0,00			0,800	208,30	0,00	26 037,40	0,00
A1008166 2009		0,00	A-1	556 919,00	10,33			1,266	8 627,18	0,00	50 629,00	5 403,97
A1012234 2012		0,00	A-1	58 333,30	1,33			5,177	4 576,25	0,00	29 166,67	2 084,73
A1012646/2012-131 2012		0,00	A-1	50 000,00	2,00			4,260	3 195,00	0,00	25 000,00	35,50
A1022068		0,00	A-1	500 000,00	14,58			1,501	0,00	0,00	0,00	3 250,00
MON279640 2013		0,00	A-1	64 999,97	2,58			3,349	2 894,67	0,00	21 666,67	1 085,50
MON281121 2013		0,00	A-1	85 999,97	2,92			3,291	3 749,60	0,00	28 666,67	242,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le 29/03/2023

Benoît
LEVAULT

ID : 083-218301521-20230324-2023_34_24MARS-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)				
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 396 300,50				227 263,26	25 472,94	0,00	12 643,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 396 300,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00		
Total					0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV – ANNEXES

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		0,00	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	
Refinancement de dette (4)																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV – ANNEXES

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Intérêts	Capital						
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)					Index (4)	Taux act.		
				Contrat initial	Contrat renégocié												
Total																	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
 DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			22-06-2018
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	2	22/06/2018
L	Frais d'insertion	2	22/06/2018



IV

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 29/03/2023	
Reçu en préfecture le 29/03/2023	
Publié le 29/03/2023	IV
ID : 083-218301521-20230324-2023_34_24MARS-BF	

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5
--	-----------

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		280 000,00	I 254 656,70
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		230 000,00	227 270,82
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	230 000,00	227 270,82
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	27 385,88
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	30 000,00	27 385,88
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	254 656,70	3 272 500,00	0,00	3 527 156,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 696 927,10	III 647 396,13
Ressources propres externes de l'année (a)		452 000,10	573 688,78
10222	FCTVA	412 000,10	443 779,83
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	129 908,95
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 244 927,00	73 707,35
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	145 113,00	70 515,58
28033	Frais d'insertion	1 132,00	1 109,77
28051	Concessions et droits similaires	2 082,00	2 082,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	820 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	276 600,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	647 396,13	3 233 000,00	281 575,90	400 000,00	4 561 972,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 527 156,70
Ressources propres disponibles	IV 4 561 972,03
Solde	V = IV – II (3) 1 034 815,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

**IV – ANNEXES**
**ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**
A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.4.1****A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/01/2022	APPLE IPHONE 13 PRO 512GO BLEU 5G	1 509,00	0,00	0
24/01/2022	APPLE IPHONE 13 PRO 512GO BLEU 5G	1 509,00	0,00	0
27/01/2022	RENOVATION LOGEMENT SOUS CABINET MEDICAL	1 356,00	0,00	0
27/01/2022	RENOVATION LOGEMENT SOUS CABINET MEDICAL	1 296,00	0,00	0
28/01/2022	VIDEOPROTECTION	24 106,78	0,00	0
28/01/2022	VITRINES POUR AFFICHAGE COMMUNALE	1 239,00	0,00	0
01/02/2022	ENSEIGNE POLICE MUNICIPALE	1 542,00	0,00	0
01/02/2022	BUNGALOW POUR POSTE DE SECOURS RAYOL	23 400,00	0,00	0
03/02/2022	ACCES PMR PLAGE RAYOL	2 370,00	0,00	0
03/02/2022	MISSION D OEUVRE DCE ET ACT POUR MARCHÉ POSE DEPOSE ET ENTRETIEN ZMEL	2 522,40	0,00	0
22/02/2022	EXTENTION RESEAU ELECTRIQUE POUR L AMENAGEMENT DU COL CANADEL	28 550,93	0,00	0
22/02/2022	PC PORTABLE HP ZBOOK FIREFLY 15 G8	1 797,60	0,00	0
22/02/2022	PC PORTABLE HP ZBOOK FIREFLY 15 G8	1 797,60	0,00	0
23/02/2022	RENOVATION POUR CREATION DU NOUVEAU BUREAU URBANISME	1 634,00	0,00	0
23/02/2022	BROYEUR A VEGETAUX	5 025,00	0,00	0
01/03/2022	PLUVIAL AVENUE DES ANGLAIS	17 356,80	0,00	0
01/03/2022	CHASSIS FIXE POUR SALLE DES PLACARDS BATIMENT MAIRIE	5 922,00	0,00	0
11/03/2022	POTEAU INCENDIE IMPASSE DU TITAN	3 711,32	0,00	0
14/03/2022	CHASSIS FIXE POUR SALLE DES PLACARDS BATIMENT MAIRIE	5 922,00	0,00	0
22/03/2022	PLUVIAL CORNICHE DE NANTES	26 540,40	0,00	0
22/03/2022	REFECTION VOIRIE IMPASSE DU PONANT	17 562,00	0,00	0
22/03/2022	PLUVIAL AVENUE DES ANGLAIS	17 356,80	0,00	0
22/03/2022	PLUVIAL AVENUE PASTOURE	24 880,80	0,00	0
13/04/2022	REMISE A LA COTE DE TAMPONS HYDROLIQUE SUR PISTE CYCLABLE	8 106,05	0,00	0
13/04/2022	AMENAGEMENT PIETONNIER POUR ACCES SALLE OMNISPORT	55 617,60	0,00	0
28/04/2022	RENOVATION LOGEMENT SOUS CABINET MEDICAL	1 008,60	0,00	0
02/05/2022	18 PC PORTABLES ECOLE LOU CALEN	15 520,80	0,00	0
02/05/2022	15 BANCS EN BOIS	25 974,00	0,00	0
04/05/2022	ABRIS POUR CONTENAIRES POUBELLES AVENUE DES AMERICAINS	14 972,52	0,00	0
05/05/2022	FENETRES MAIRIE	2 228,40	0,00	0
05/05/2022	CORBILLE ARRIERES PLAGE ENTOURAGE BOIS	8 342,40	0,00	0
05/05/2022	MOBILIERS AMENAGEMENT BUREAUX DE MAIRIE	3 857,84	0,00	0
05/05/2022	TRONCONNEUSE STIHL	811,78	0,00	0
05/05/2022	PLUVIAL ENTRE LE 32 ET 36 AVENUE ETIENNE GOLA	29 468,40	0,00	0
05/05/2022	ABRIS POUR CONTENAIRES POUBELLES DRAILLE DES ARBOUSIERS	13 276,25	0,00	0
05/05/2022	SYSTEME DE SECURITE ECOLE	8 124,00	0,00	0
05/05/2022	BORNES ESCAMOBTABLES ARRIERE PLAGE RAYOL	5 566,00	0,00	0
16/05/2022	CLIO HYBRIDE GE-457-HA	22 430,00	0,00	0
16/05/2022	CLOU DE VOIRIE BRONZE ICI COMMENCE LA MER	4 761,16	0,00	0
16/05/2022	CLOU DE VOIRIE BRONZE ICI COMMENCE LA MER	4 761,16	0,00	0
17/05/2022	SYSTEME DE SECURITE ECOLE	2 111,42	0,00	0
17/05/2022	18 PC PORTABLES ECOLE LOU CALEN	15 520,80	0,00	0
18/05/2022	RENOVATION LOGEMENT SOUS CABINET MEDICAL	1 096,59	0,00	0
18/05/2022	15 BANCS EN BOIS	25 974,00	0,00	0
30/05/2022	PARCELLE AH 129	21 000,00	0,00	0
07/06/2022	BORNES ESCAMOBTABLES ARRIERE PLAGE RAYOL	22 264,00	0,00	0
07/06/2022	RENOVATION HYDRANTS	10 754,56	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
07/06/2022	RENOVATION HYDRANTS	10 754,56	0,00	0
07/06/2022	MATERIELS PCS INCENDIE	626,00	0,00	0
07/06/2022	MATERIELS PCS INCENDIE	626,00	0,00	0
13/06/2022	PLUVIAL ENTRE LE 32 ET 36 AVENUE ETIENNE GOLA	16 275,60	0,00	0
15/06/2022	MATERIELS PCS INCENDIE	2 780,40	0,00	0
20/06/2022	3 PANNEAUX DIRECTIONNELS	2 160,00	0,00	0
20/06/2022	ENFOUISSEMENT RESEAU AV CLEMENT BAYARD	83 182,66	0,00	0
20/06/2022	PANNEAUX DE SIGNALISATION	2 475,60	0,00	0
20/06/2022	DECOUPEUSE THERMIQUE	1 631,96	0,00	0
21/06/2022	VIDEOPROTECTION	3 402,36	0,00	0
21/06/2022	VIDEOPROTECTION	14 731,84	0,00	0
21/06/2022	VIDEOPROTECTION	18 047,70	0,00	0
21/06/2022	FAC 202204024 - FOURNITURE ET POSE MAIN COURANTE ESCALIER RAYOL	4 872,00	0,00	0
18/07/2022	MATERIELS PCS INCENDIE	5 667,24	0,00	0
18/07/2022	RENOVATION LOGEMENT SOUS CABINET MEDICAL	18 276,50	0,00	0
18/07/2022	MATERIELS PCS INCENDIE	2 519,04	0,00	0
18/07/2022	ENROBÉ A FROID	3 060,00	0,00	0
19/07/2022	F 13000RI22022176 - SECURISATION PIETON CANADELIA HOTEL DE LA PLAG	19 528,80	0,00	0
19/07/2022	REMPACEMENT GLISSIERE VIRAGE 35 CORNICHE DES PINS	9 694,80	0,00	0
19/07/2022	AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA POSTE	3 528,00	0,00	0
19/07/2022	SECURISATION CHAUSSEE ENTREE AV COURMES	10 123,20	0,00	0
19/07/2022	AMENAGEMENT DRAILLE DES ARBOUSIERS	23 997,60	0,00	0
19/07/2022	MATERIELS PCS INCENDIE	517,80	0,00	0
19/07/2022	ENFOUISSEMENT RESEAU AV CLEMENT BAYARD	27 315,00	0,00	0
25/07/2022	FENETRES MAIRIE	16 062,00	0,00	0
26/07/2022	SYSTEME DE SECURITE ECOLE	4 926,64	0,00	0
26/07/2022	SYSTEME DE SECURITE ECOLE	5 518,80	0,00	0
26/07/2022	MAT POUR DRAPEAUX DE BAINADE	1 142,40	0,00	0
02/08/2022	COMPRESSEUR POUR CTM	1 762,26	0,00	0
02/08/2022	SAMSUNG GALAXY S22 5G 128GO DOUBLE SIM	859,00	0,00	0
02/08/2022	AMENAGEMENT VEHICULE UTILITAIRE BATIMENT	2 238,31	0,00	0
02/08/2022	RENOVATION LOGEMENT SOUS CABINET MEDICAL	8 210,19	0,00	0
03/08/2022	creation mur de soutènement 32 avenue etienne gola	3 720,00	0,00	0
03/08/2022	NETTOYEUSE DE SABLE	10 740,00	0,00	0
03/08/2022	RENOVATION LOGEMENT SOUS CABINET MEDICAL	2 763,72	0,00	0
03/08/2022	2 APPLE IPHONE 13 SKP BLEU 128 GO	1 070,06	0,00	0
23/08/2022	FC220340 - FAUTEUIL TIRALO PMR	2 393,20	0,00	0
23/08/2022	FAC 220751 - REMPLACEMENT CLIM BUREAU ST	5 897,88	0,00	0
23/08/2022	RENOVATION APPARTEMENT ANCIENNE MAIRIE A7	1 116,00	0,00	0
06/09/2022	AM 57 LE RAYOL	8 000,00	0,00	0
08/09/2022	RENAULT TRAFIC	31 705,35	0,00	0
08/09/2022	TABLE DE PIQUE NIQUE	1 944,00	0,00	0
08/09/2022	4 CHAISES POUR TABLE DE REUNION	622,38	0,00	0
08/09/2022	VIDEOPROTECTION	8 662,46	0,00	0
08/09/2022	SYSTEME DE SECURITE ECOLE	1 537,99	0,00	0
08/09/2022	FAC 337602/JML - VERIFICATION + 3 EXCTINCTEURS MAIRIE - ECOLE - SDF	1 560,00	0,00	0
08/09/2022	FAC 0298/0822 - PANNEAUX DE CIRCULATION	1 812,77	0,00	0
08/09/2022	PLUVIAL AVENUE GENERAL BROSSET	16 978,01	0,00	0
28/09/2022	MATERIELS PCS INCENDIE	1 124,04	0,00	0
18/11/2022	ASSISTANCE POUR LA MODIFICATION ET LA REVISION DU PLU LOT 2 PHASE 3	420,00	0,00	0
18/11/2022	ENFOUISSEMENT RESEAU AV CLEMENT BAYARD	83 182,66	0,00	0
30/11/2022	PARCELLE AM313	750,00	0,00	0
09/12/2022	LOCAL POUBELLE	15 267,96	0,00	0
12/12/2022	CLIO HYBRIDE GE-457-HA	22 430,00	0,00	0
12/12/2022	CLIO HYBRIDE GE-457-HA	-22 430,00	0,00	0
13/12/2022	ETUDE DE FAISABILITE AMENAGEMENT PLAG	8 640,00	0,00	5
13/12/2022	RAYOL			
13/12/2022	REFRIGERATEUR POUR ECOLE LOU CALEN	178,99	0,00	0
16/12/2022	MISE EN SERVICE CHAUDIERES ECOLE LOU CALEN	639,00	0,00	0
16/12/2022	AMENAGEMENT DE LA CORNICHE DE BORDEAUX	117 277,80	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
16/12/2022	REPRISE ENROBES RUE CHARLES SARRAZIN - RAYOL CANADEL	5 646,00	0,00	0
16/12/2022	AMENAGEMENT DRAILLE DES ARBOUSIERS	3 592,80	0,00	0
16/12/2022	REEMPLACEMENT CHAUFFE-EAU APPARTEMENT COMMUNAL	996,60	0,00	0
16/12/2022	TRAVAUX APPT AU-DESSUS PHARMACIE	3 738,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
13/04/2022	DETECTEURS DE MOUVEMENT BATIMENT MAIRIE	2 510,40	0,00	0
12/05/2022	PARCELLE AK 157	150,00	0,00	0
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 213 608,09	0,00	



IV – ANNEXES

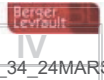
ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
18/07/2022	PARCELLES SGAIF A1137	1 014,93	0	0,00	21,93	17 160,00	17 138,07
18/07/2022	PARCELLE SGAIF AL30	327,57	0	0,00	10,99	24 500,00	24 489,01
23/08/2022	TALUS SOUS CHAPELLE DU CANADEL	1 524,49	0	0,00	1 524,49	21 360,00	19 835,51
28/12/2022	TALUS EX VOIE CP - LE CANADEL	0,15	0	0,00	0,15	48 450,00	48 449,85
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		2 867,14					109 912,44



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	820 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	136 430,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	2 095,24

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %



IV

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A12**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 451 991,91	726 758,01										9 490,45	92 320,90	
VAR HABITAT	2013	F	HLM PAULETTE GOLA	CDC	859 747,91	159 815,25	1,58	A	R	1,950	R	1,950	F-6			4 669,97	79 670,28	
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	114 583,00	108 853,84	37,67	A	V	0,300	V	0,300	-			335,16	2 864,68	
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	219 002,00	208 051,90	37,67	A	F	1,100	F	1,100	-			2 348,80	5 475,05	
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	85 357,00	82 511,76	57,67	A	F	0,840	F	0,840	-			705,05	1 422,62	
VAR HABITAT	2020	C	HLM OREE DE PRAMOUSQUIER	CDC GESTION DES FONDS D INDEMNISATION	173 302,00	167 525,26	57,67	A	F	0,840	F	0,840	-			1 431,47	2 888,37	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					1 451 991,91	726 758,01									9 490,45	92 320,90	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 218 405,56
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV

B1.4

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6****B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00



IV

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ADORA DOMAINE DU RAYOL	16 500,00	
Association AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	300,00	
Association AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRE PORTE DES MAURES	150,00	
Association AMICALE REGIM ANCIENS DU GRPE COMMANDOS D AFRIQUE ET 3° GROUPE	400,00	
Association AMICALE SAPEURS POMPIERS RAYOL ASS NDEC	1 500,00	
Association ANIMAUX SANS FRONTIERE	1 500,00	
Association ATELIER DU RAYOL CANADEL	2 000,00	
Association CHASSE L ECUREUIL COMMUNAL MR ROPELE YANNICK	844,58	
Association COMITE OFFICIEL DES FETES	20 000,00	
Association COMPAGNIE DES TRAGOS	500,00	
Association RAND O RAYOL	3 000,00	
Association RAYOL EUROPE	8 100,00	
Association SEA SUN COUNTRY	300,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
LYCEE DU GOLFE ST TROPEZ	200,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	300,00	
SNSM	1 000,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u>		
CCAS RAYOL	16 900,00	
SYMIELEC VAR	43 712,13	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	117 206,71	



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	
	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

CT.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 1ère cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASVP	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN-BRIGADIER	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		27,00	0,00	27,00	27,00	0,00	27,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - BUDGET COMMUNAL - CA - 2022

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prélevée sur l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le 29/03/2023



Publié le 29/03/2023

ID : 083-218301521-20230324-2023_34_24MARS-BF



ID : 083-218301521-20230324-2023_34_24MARS-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Administratif	C	ADM		0,00	A Aug. temp. acti	CDD
Administratif	C	ADM		0,00	A Remplacement	A CAE PEC
Technique	C	TECH		0,00	A Remplacement	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347, contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**
C2
C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
24/11/2017 - Société Publique Locale	PORT HERACLEA	Société PORT HERACLEA		3 600,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**
C3.1
**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIA		SFP	0,00
SM MASSIF DES MAURES			2 100,00
Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez	01/01/2013		0,00
SIVOM	01/01/2020	SFP	1 000,00
Autres organismes de regroupement			
SYMIELEC	01/01/2008	SFP	2 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
 Reçu en préfecture le 29/03/2023
 Publié le 29/03/2023
 ID : 083-218301521-20230324-2023_34_24MARS-BF



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE
C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public	Centre Communal d'Action Sociale		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Zones de mouillage du Rayol et du Canadel	22/02/2019	14/2019 DU 22/02/2019 -	21830152100041	SPIC	Oui

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE



IV

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 348 567,00	1 501 863,48	3 272 500,00	574 203,52
RECETTES	5 348 567,00	2 050 084,97	3 233 000,00	65 482,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 476 119,00	3 511 925,11	0,00	964 193,89
RECETTES	4 476 119,00	4 791 880,42	0,00	-315 761,42

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE ZMEL / N°SIRET : 21830152100041				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 167,43	0,00	0,00	21 167,43
RECETTES	21 167,43	21 167,43	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	127 290,00	81 860,88	0,00	45 429,12
RECETTES	127 290,00	118 443,24	0,00	8 846,76

BUDGET : ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 21830152100033				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	618 940,00	114 644,49	465 000,00	39 295,51
RECETTES	618 940,00	353 333,92	184 900,00	80 706,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	138 866,00	52 629,17	0,00	86 236,83
RECETTES	138 866,00	166 900,78	0,00	-28 034,78

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 988 674,43	1 616 507,97	3 737 500,00	634 666,46
RECETTES	5 988 674,43	2 424 586,32	3 417 900,00	146 188,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 742 275,00	3 646 415,16	0,00	1 095 859,84
RECETTES	4 742 275,00	5 077 224,44	0,00	-334 949,44
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 730 949,43	5 262 923,13	3 737 500,00	1 730 526,30
TOTAL GENERAL DES RECETTES	10 730 949,43	7 501 810,76	3 417 900,00	-188 761,33

(1) Y compris les rattachements.